

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 12 JUILLET 2012

#### **2012-26** MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille douze, le jeudi 12 juillet, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 6 juillet 2012, s'est réuni salle du Lac, à Saint Viaud, sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 16  
Votants : 16

**Titulaires présents :**

Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis  
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois  
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon  
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval  
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire  
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais  
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet  
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon  
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,  
Monsieur Gérard ENSAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson

**Suppléants présents :**

Monsieur Philippe LERAY, délégué suppléant du collège électoral de cœur d'estuaire  
Monsieur Jean Pierre TASSY, délégué suppléant de la communauté de communes cœur pays de Retz  
Monsieur Michel BOUYER, délégué suppléant du collège électoral de Loire Divatte  
Monsieur Pierre SEVEC, délégué suppléant du collège électoral de Pornic

**Excusés:**

Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain  
Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay  
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis  
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu  
Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral Loire Divatte  
Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire  
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz  
Monsieur Jean-Michel BRARD, délégué du collège électoral Pornic  
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine

**Secrétaire de séance :** M. André Barreau

**Délibération affichée :** le 13 juillet 2012

## **2012-26** MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la délibération n°2012-26 adoptée le 6 mars 2012 par le comité syndical, portant modification du tableau des effectifs,

Une assistante du service opérationnel, aujourd'hui sur un grade de rédacteur, va faire valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année 2012. Pour la remplacer, il est proposé d'ouvrir un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe au tableau des effectifs.

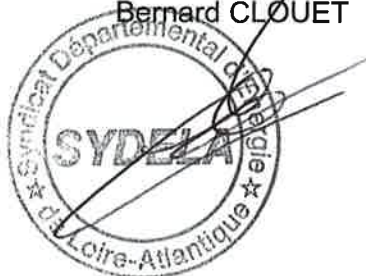
Le comité décide, à l'unanimité :

- De modifier en conséquence le tableau des effectifs comme suit en annexe.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Bernard CLOUET



## TABLEAU DES EFFECTIFS

GRADES		CAT	POSTES OUVERTS TABLEAU DES EFFECTIFS - COMITE DU 6 MARS 2012	POSTES OUVERTS AU TABLEAU DES EFFECTIFS - COMITE DU 12 JUILLET 2012
SECTEUR TECHNIQUE	INGENIEUR PRINCIPAL	A	2	2
	INGENIEUR	A	2	2
	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	4	4
	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	11	11
	AGENT DE MAITRISE	C	2	2
	ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	C	2	2
<b>TOTAL TECHNIQUE</b>			<b>23</b>	<b>23</b>
SECTEUR ADMINISTRATIF	ATTACHE PRINCIPAL	A	1	1
	ATTACHE	A	2	2
	REDACTEUR CHEF	B	1	1
	REDACTEUR PRINCIPAL	B	2	2
	REDACTEUR	B	4	3
	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	2	2
	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1 <sup>ERE</sup> CLASSE	C	3	3
	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	C	4	5
<b>TOTAL ADMINISTRATIF</b>			<b>19</b>	<b>19</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>42</b>	<b>42</b>